



LE PROGRAMME FCI de MSH

PHOTO: RUI PIRES

Le programme FCI de MSH plaide au niveau mondial, national et communautaire pour l'amélioration des droits et de la santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent. Lancé par Management Sciences for Health (MSH) en janvier 2016, ce nouveau programme s'appuie sur une longue histoire de plaidoyer fondé sur des preuves et de renforcement des capacités menés par Family Care International (FCI), défenseur mondial de premier plan pour la santé et les droits des femmes depuis trois décennies. Les programmes de FCI et bon nombre de son personnel international ou basé aux États-Unis font désormais partie de MSH, consolidant ainsi nos efforts pour la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent, ce qui constitue une valeur ajoutée qui étend le travail de MSH pour renforcer les systèmes de santé vers un meilleur impact.

Le programme FCI de MSH apporte un puissant plaidoyer pour la santé et les droits des femmes et des communautés, dans les forums mondiaux ainsi que dans de nombreux pays. Il développe et soutient l'utilisation d'outils et de stratégies de plaidoyer pour MSH et ses partenaires mondiaux et locaux, travaille avec les gouvernements et les agences des Nations Unies afin d'améliorer les politiques et assurer un accès équitable aux soins de santé. Le programme FCI de MSH œuvre pour le renforcement des capacités des organisations et réseaux nationaux, des travailleurs de santé, des populations locales et des partenaires gouvernementaux pour plaider en faveur d'une amélioration des services de santé, de l'accès à des soins de qualité et du respect des droits de l'homme dans leurs propres pays et communautés.

Les objectifs de développement durable et la nouvelle stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent offrent à MSH des occasions uniques d'œuvrer avec des partenaires locaux et internationaux pour sauver des vies. Notre travail contribue à assurer la pertinence et l'efficacité de ces cadres de développement et rend responsables les pays, les partenaires au développement et les partenaires de mise en œuvre des programmes, afin qu'ils honorent leurs promesses aux femmes, aux nouveau-nés, aux adolescents et aux familles.

msh.org

Le Programme FCI de MSH
MANAGEMENT SCIENCES FOR HEALTH
45 Broadway, Suite 320
New York, NY 10006

S'engage dans une **défense active des droits**, à l'aide de partenariats avec des champions et alliés au sein des pouvoirs publics afin de réaliser des changements positifs tant programmatiques que réglementaires

S'exprime en faveur des droits et de la santé maternelle, sexuelle et reproductive

au sein de forums mondiaux clés, d'initiatives, de cadres de travail et de partenariats de plaidoyer

Établit le lien entre les engagements au niveau mondial et **l'action au niveau du pays**

Tient responsables les gouvernements afin qu'ils honorent leurs promesses d'améliorer la santé et les droits des femmes et des enfants

Renforce **les compétences des partenaires et réseaux de la société civile en plaidoyer aussi bien** au niveau national que communautaire

Élabore et diffuse **des messages probants de plaidoyer fondés sur des évidences**

Aborde les questions de santé avec une approche **genre, fondée sur les droits**

Exige un accès **universel et équitable aux soins de santé de haute qualité**



Stronger health systems. Greater health impact.



PHOTO: GWENN DUBOURTHOURNIEU

Le programme FCI de MSH suscite un activisme constructif, fondé sur des évidences. Il œuvre pour bâtir un réel engagement des décideurs, développer des politiques plus solides, favoriser la responsabilisation, mobiliser un financement accru pour les programmes qui améliorent la santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale, infantile et la santé de l'adolescent, ainsi qu'accroître l'équité en atteignant les jeunes, les groupes autochtones et autres populations mal desservies.

Pour plus d'information, veuillez nous contacter à FCIprogram@msh.org ou au +1.646.677.8100.

DOMAINES PRIORITAIRES:

Le plaidoyer: Œuvrer pour construire une volonté politique et accroître les investissements, depuis les salles des Nations Unies jusqu'aux communautés rurales les plus isolées, afin de concrétiser le droit aux soins de santé dont chaque personne a besoin.

La réglementation: Soutenir les gouvernements nationaux et locaux pour élaborer et garantir la mise en œuvre de politiques de santé maternelle et de la reproduction, fondées sur les droits, basées sur des preuves et qui répondent de manière équitable aux besoins et aux priorités des communautés.

Le renforcement des capacités: Réaliser des alliances et des partenariats au niveau national et communautaire, renforcer leurs capacités de plaidoyer et les aider à développer et mettre en œuvre des stratégies de plaidoyer qui concrétisent des politiques, sauvent des vies et proposent des programmes innovants.

La mobilisation de la communauté: Relier les engagements mondiaux et les politiques nationales avec l'action locale, en veillant à ce que les communautés aient la capacité de comprendre les politiques gouvernementales, définir leurs priorités et leurs besoins, représenter leurs intérêts et bénéficier effectivement des services disponibles.

La responsabilisation sociale: Œuvrer avec le gouvernement et la société civile pour développer et mettre en œuvre des mécanismes garantissant la participation des citoyens et leur droit de regard sur la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et la qualité des services de santé offerts dans leur communauté.

La communication technique: Traduire les données scientifiques en messages convaincants, récits probants et solides, outils de plaidoyer qui véhiculent des informations techniques d'importance essentielle pour les décideurs et autres publics non techniques.

EXPERTISE:

- Promotion de soins qualifiés pour la grossesse et l'accouchement
- Prévention et réponse à la violence basée sur le genre (VBG) et aux pratiques néfastes
- Promotion des produits essentiels pour la santé maternelle et reproductive, y compris l'accès accru à la contraception d'urgence et au misoprostol pour le traitement de l'hémorragie du post-partum
- Santé sexuelle et reproductive des adolescents
- Soins de maternité interculturels et respectueux, y compris dans les communautés autochtones
- Promotion et renforcement des soins obstétricaux
- Santé sexuelle et reproductive et droits des personnes vivant avec un handicap
- Prévention du VIH et du sida, en particulier pour les adolescents et au sein des communautés autochtones
- Suivi budgétaire et plaidoyer pour l'augmentation des ressources pour la santé reproductive, maternelle, néonatale et la santé de l'adolescent